

PROJET N°35	Développement de la culture à Futuna
<b>Objectif</b>	<p><u>Mise en place de l'académie des langues de Futuna :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Doter Futuna d'une structure d'académie propre à la langue et la culture futunienne capable de veiller à l'intégrité de la langue futunienne et d'œuvrer à sa valorisation et à son entrée dans le XXIe siècle, en un mot de relever les défis de la modernisation dans le domaine de l'enseignement, de la communication, de l'identitaire et du culturel</li> <li>-Veiller à la sauvegarde, à la promotion, à l'enrichissement et à la transmission de la langue futunienne.</li> <li>- Dresser un état des lieux de la langue en recensant les usages (état de dénaturation, phénomène d'emprunt, etc.), les besoins (création lexicale dans le domaine technologique, traductions administratives, etc.) et les manques (outils pédagogiques) □ Utiliser le futunien comme langue d'enseignement et créer de plus en plus d'outils pédagogiques sur la culture et la langue</li> <li>- Chargée de codifier, normaliser et promouvoir la langue, elle s'emploie à l'élaboration d'ouvrages didactiques et pédagogiques (grammaires scolaires, cahiers d'activités, manuels de textes, etc.)</li> <li>- Etablir des relations et opérations de partenariat avec tout organisme (CNRS, IRD, IFREMER, associations chargées du recensement et de la protection des espèces animales et végétales, etc) poursuivant des activités de recherche, d'enseignement, de diffusion et de création.</li> </ul> <p><u>Mise en place de l'école des arts et métiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvegarder et transmettre les techniques et savoir faire des arts et des métiers traditionnels futuniens</li> <li>- Offrir des formations professionnelles qualifiantes à haute valeur ajoutée (Art du patrimoine)</li> </ul> <p><u>Mise en place d'un centre culturel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Collecter les traditions orales de Futuna, entretenir les sites archéologiques et historiques</li> <li>- Diffuser divers documents sur la culture (par exemple documents vidéo sur les fêtes coutumières, etc.)</li> <li>- Travailler sur la transmission des traditions, de l'animation, et de la création culturelle</li> <li>- Doter le territoire d'un lieu répondant aux désirs des Futuniens, à savoir sauvegarder et faire vivre leur culture traditionnelle fortement menacée par les changements de mode de vie qui mettent en danger la transmission des valeurs culturelles, des rituels, des savoir-faire et des traditions orales.</li> <li>- Assurer la diffusion et le rayonnement du patrimoine culturel vers les îles du Pacifique, la France métropolitaine et l'Europe (participation à des festivals culturels, expositions, séminaires, etc).</li> </ul>
<b>Contribution au développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation et sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel</li> <li>- Gestion réfléchie des ressources humaines et matérielles</li> <li>- Préservation de l'environnement avec le recours aux techniques et savoir faire traditionnel</li> </ul> <p>Centre culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du coût de l'électricité en mettant en place des panneaux solaires</li> <li>- utilisation de matériaux locaux (toiture en fibre végétale) pour l'isolation thermique</li> <li>- Sauvegarde du patrimoine (préservation des espèces endémiques, des forêts primaires, des sites archéologiques, etc.)</li> </ul>

<b>Porteur du projet</b>	Service culturel de Futuna et l'enseignement (Vice rectorat de Futuna-et-Wallis)
<b>Échéancier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de début de réalisation du projet : Janvier 2018</li> <li>• Date de fin de réalisation du projet : Janvier 2022</li> </ul> <p>Echéancier pour école des arts et métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ère</sup> phase : 2019 : Accueil et formation de jeunes non diplômés et diplômés (CAP / BAC PRO) et chefs d'entreprise → certification – certification complémentaire</li> <li>- 2<sup>ème</sup> phase : 2020 : Accueil et formation de jeunes scolarisés en CAP et BAC PRO, des apprentis – obtention d'une certification complémentaire / convention avec l'Éducation nationale et les CFA</li> <li>- 3<sup>ème</sup> phase : 2021 : Accueil et formation de jeunes issus de la classe de troisième – diplômés nationaux de niveaux V et IV (CAP – BAC PROFESSIONNEL)</li> </ul> <p>Echéancier centre culturel : 2020 à 2022</p>
<b>Actions prévues</b>	<p>Mise en place de l'académie des langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Adoption du statut et du budget pour la construction des infrastructures et du fonctionnement de l'académie</li> <li>-Décision des chefferies de Futuna du lieu d'implantation de la structure.</li> <li>-Inauguration de l'académie début 2019</li> </ul> <p>- Mise en place d'un partenariat entre le vice rectorat, le territoire et les autorités coutumières</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions avec les entreprises, les centres de formations et les établissements d'enseignements professionnels de Wallis et Futuna et de Nouvelle Calédonie</li> <li>- Mise en place d'une convention avec l'UNESCO (sauvegarde du patrimoine immatériel)</li> </ul> <p>Mise en place de l'école des arts et métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes issus du cursus scolaire sans qualification</li> <li>- Jeunes diplômés (CAP, BAC PRO)</li> <li>- Apprentis</li> <li>- Chefs d'entreprise notamment dans le domaine du bâtiment, de l'aménagement intérieur, etc.</li> <li>- réhabilitation de l'école de Poi et utilisation des locaux</li> </ul> <p>Centre culturel :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Mise en place du statut du centre culturel</li> <li>2 - Choix de l'emplacement de la structure et des partenaires</li> <li>3 - Réalisation des infrastructures</li> <li>4 - Inauguration du centre culturel</li> </ol>
<b>Bénéficiaires finaux</b>	La population de Futuna-et-Wallis, l'enseignement de langue et de la culture futunienne, les étudiants qui seront intéressés par la langue et la culture de Futuna et tous les chercheurs.
<b>Cofinancement</b>	Le territoire de Futuna-et-Wallis peut cofinancer le projet.

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
<b>Coût du projet (k€)</b>	<b>Académie des langues</b>							<b>140</b>
	Bâtiment							83
	Equipement							14
	Fonctionnement							43
	<b>Maisons des arts et métiers</b>							à définir
	<b>Centre culturel</b>							<b>809</b>
	Devis du centre							625
	Equipement							17
	Fonctionnement et personnel							167
	<b>TOTAL</b>							<b>949</b>
	Maisons des arts et métiers (à définir) : - Financement tripartite : État, Territoire, Circonscriptions - Convention UNESCO - Taxe professionnelle							
<b>Coût de maintenance et entretien du projet (k€)</b>	A définir.							
<b>Remarques</b>	Pour faciliter la création de l'École des Arts et Métiers traditionnels de Futuna, les concepteurs du projet proposent une mise en œuvre progressive avec trois paliers. L'adhésion effective des différents partenaires assurerait la pérennité de l'école. La participation des élèves aux différents festivals polynésiens et l'exportation des savoir faire traditionnels au travers des jeunes amenés à travailler à l'extérieur feraient de cet établissement une vitrine vivante du patrimoine matériel et immatériel de Futuna.							
<b>Indicateurs</b>	Taux de réalisation des équipements culturels, Dépôt de dossier à l'UNESCO, nombre de participants à l'académie de langue, nombre d'inscrits au centre culturel.							